

Monsieur Jean-Luc Gleyze
Président
Conseil départemental
de la Gironde

Objet : Poursuivre les multinationales les plus polluées et contribuant fortement au changement climatique

Annexe jointe : Lettre d'interpellation de Total par les « collectivités qui se défendent »

Monsieur le Président,

A l'heure où le GIEC sonne l'alerte sur les conséquences d'un réchauffement climatique de 1,5°C, 13 collectivités et quatre associations interpellent le groupe Total pour dénoncer l'absence, dans son plan de vigilance, de référence au risque climatique et d'actions adaptées pour le réduire.

En France, la loi relative au devoir de vigilance du 27 mars 2017 [qui vise à prévenir les atteintes graves aux personnes et à l'environnement] peut permettre d'établir pour les plus grosses entreprises une responsabilité générale quant à l'impact de leurs activités sur les droits de l'homme et l'environnement, et de saisir la justice à défaut de réaction appropriée, qui pourra enjoindre, le cas échéant sous astreinte, à la société concernée de se mettre en conformité avec ces exigences légales.

Les entreprises soumises à cette loi ont donc le devoir légal d'empêcher toute aggravation des changements climatiques résultant de leurs activités. Ces dispositions, qui ne sont encore associées à aucune jurisprudence, devraient pouvoir permettre la mise en jeu de la responsabilité des entreprises les plus largement responsables du changement climatique,

en leur imposant en premier lieu de modifier leurs activités pour cesser d'aggraver la modification du climat.

C'est pourquoi, le 23 octobre 2018, treize collectivités françaises accompagnées par plusieurs associations, ont décidé d'interpeller l'entreprise française TOTAL au titre de son devoir de vigilance.

Cf article du Monde : https://abonnes.lemonde.fr/climat/article/2018/10/23/le-groupe-total-interpelle-sur-sa-responsabilite-en-matiere-de-changement-climatique_5373325_1652612.html

En effet, les émissions de gaz à effet de serre de ce groupe industriel, qui figure au 19eme rang des plus grands pollueurs du monde, représentent à elles seules plus des deux tiers de l'ensemble des émissions de la France (311 Mteq CO2 pour Total, et 463 Mteq CO2 pour la France en 2015).

Les collectivités, par l'intermédiaire de cette action, demandent au groupe Total de se conformer à l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°C afin de prévenir un emballement du système climatique en réorientant radicalement ses politiques d'investissements (1,2 milliards de dollars ont été dépensés par le groupe en 2017 dans l'exploration de nouveaux gisements d'hydrocarbures).

Si Total ne corrige pas son plan de vigilance en 2019, une action en justice avec mise en demeure pourrait être engagée.

Comme vous le savez, notre département subit déjà les conséquences néfastes et irréversibles du changement climatique. Dans le rapport écrit sous la direction d'Hervé Le Treut, il est démontré que le phénomène de sécheresse estivale aura tendance à s'accroître dans les années à venir du fait d'un réchauffement climatique planétaire. Sur le littoral par exemple, l'accès aux plages de sable est exposé aux risques d'érosion mais aussi aux incendies de forêt. De ce fait, des inégalités territoriales fortes sont à attendre dans le futur vis-à-vis du potentiel touristique et le département de la Gironde est tout particulièrement concerné par les changements à venir.

Nous demandons à ce que le département de la Gironde prenne part à ce mouvement, dans le prolongement du vote en session plénière de juin 2015 du vœu pour le désinvestissement dans les secteurs contribuant au réchauffement climatique, afin de contraindre les multinationales les plus polluées à adopter une attitude de vigilance et de prévention des dommages pouvant être causés dans le futur.

Nous espérons que vous pourrez nous apporter les éléments nécessaires au soutien à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées,

Pour le groupe Génération.S – EELV,

Stéphane Saubusse

Président du groupe Générations.S - EELV

Conseiller départemental

du canton des Portes du Médoc

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Saubusse', written in a cursive style.